



INTERREG V Rhin Supérieur  
INTERREG V Oberrhein  
2014-2020

## Rapport annuel de mise en œuvre du programme



Fonds européen de développement régional  
(FEDER)  
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung  
(EFRE)

## TABLE DES MATIÈRES

1	IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE.....	3
2	VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION .....	3
	2.1 Programmation .....	3
	2.2 Consommation des crédits.....	3
	2.3 Audits et comptes annuels.....	3
	2.4 Plan d'action pour la programmation stratégique (PAPS) .....	4
	2.5 Microprojets .....	4
	2.6 Communication .....	4
3	REALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE .....	6
	3.1 Vue d'ensemble de la réalisation .....	6
	3.2 Indicateurs communs et spécifiques au programme .....	9
	3.3 Valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance .....	29
	3.4 Données financières .....	31
4	SYNTHESE DES EVALUATIONS .....	36
5	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES .....	37
6	RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS .....	37
7	RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....	37
8	LE CAS ÉCHÉANT, PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET DES PLANS D'ACTION COMMUNS .....	38
	EVALUATION DE LA REALISATION DU PROGRAMME DE COOPERATION .....	38
	8.1 Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme .....	38
	8.2 Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir la non-discrimination, en particulier celles concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les modalités mises en œuvre pour garantir l'intégration de la dimension « hommes-femmes » dans le programme de coopération et les opérations.....	38
	8.3 Développement durable.....	38
	8.4 Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique .....	38
	8.5 Rôle des partenaires dans la réalisation du programme de coopération.....	38
9	INFORMATIONS ET ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES .....	38
	9.1 Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	38
	9.2 Résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication .....	38
10	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPÉRATION .....	38

10.1 Progrès dans la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme de coopération .....	38
10.2 Progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer la capacité des autorités et des bénéficiaires de gérer et d'utiliser le FEDER.....	39
10.3 Contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes (le cas échéant) .....	39
10.4 Progrès réalisés dans la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'innovation sociale	39
11 INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME.....	39

Note: Pour des raisons de lisibilité, le présent document utilise la forme masculine habituelle pour les noms et pronoms personnels. Toutefois, cela n'implique aucune discrimination à l'encontre du sexe féminin, mais doit être compris comme neutre en termes de genre pour des raisons de simplification linguistique.

## 1 IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014TC16RFCB039
Titre	INTERREG V-A France - Allemagne – Suisse (Rhin Supérieur)
Version	2020.0
Date d'approbation du rapport par le Comité de suivi	19 mai 2021

## 2 VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION

### 2.1 Programmation

En 2020, 11 160 212,39 € de FEDER ont été engagés pour les 16 projets et 17 microprojets programmés, portant le montant de l'enveloppe FEDER totale engagée à 99 879 828,83 €, soit 91,04% du FEDER total alloué au programme.

La programmation globale de 109 projets et 57 microprojets permet au programme d'avancer vers l'atteinte des valeurs cibles pour 2023. Toutefois, le niveau réel d'atteinte des valeurs cibles en 2023 ne sera connu qu'au fur et à mesure de l'achèvement des projets concernés. Si les projets réalisent et remontent leurs dépenses régulièrement à l'Autorité de gestion (AG), le niveau de programmation atteint devrait également permettre d'éviter un dégagement d'office (DO).

### 2.2 Consommation des crédits

A ce stade, un montant d'environ 42,72 millions d'euros de FEDER a été certifié et 9 demandes de paiement intermédiaires ont été transmises à la CE en 2017, 2018, 2019 et 2020. Au total, ce sont plus de 467 certificats de service fait qui ont été émis par l'AG et certifiés par l'Autorité de certification (AC), pour 100 projets (AT comprise).

A l'heure actuelle, le rythme de consommation des crédits est suffisant pour éviter le DO et atteindre l'objectif global de l'année 2020. Il devra cependant être accru, en vue des objectifs annuels suivants considérablement plus élevés à partir de 2021 et nécessitant de prendre dès maintenant autant « d'avance » que possible.

### 2.3 Audits et comptes annuels

La campagne des audits d'opérations 2020 portait sur 4 opérations pour un total de 8 audits. La campagne d'audit a représenté un taux de couverture de 10,86% des dépenses déclarées éligibles au titre de l'échantillon 2019-2020. Aucune irrégularité financière n'a été soulevée, soit un taux d'erreur de 0%. Seules des irrégularités sans conséquences financières ont été soulevées.

Ces résultats ainsi que de l'ensemble des vérifications de gestion et contrôles internes menés par l'AG et l'AC ont été compilés et pris en compte dans le cadre du rapport annuel de contrôle de l'Autorité d'audit (AA). Grâce à un travail mené en bonne coopération par l'AG, l'AC et l'AA, l'ensemble des documents constituant les comptes annuels a pu être soumis à la CE avant le 1<sup>er</sup> mars 2020.

## 2.4 Plan d'action pour la programmation stratégique (PAPS)

Les mesures précédemment mises en œuvre se sont pour la plupart poursuivies en 2020 :

- Une contribution obligatoire à certains indicateurs de réalisation a été appliquée aux projets adoptés en 2020 afin d'orienter la contribution des projets vers les indicateurs de réalisation encore trop peu couverts.
- Seuls des projets déposés dans le cadre d'appels à projet sur les objectifs thématiques (OT) 6 et 8 ont été adoptés

Un important travail d'instruction a été mené pour accélérer la fin de la programmation. Au total, à la fin de l'année 2020, quasiment l'ensemble des projets étaient prêts à être programmés (16 projets programmés en 2020 et 9 projets avec une programmation prévue en janvier 2021). Seuls 4 projets restaient encore en instruction au 21 janvier 2020. L'objectif est de terminer l'instruction de ces 4 derniers projets au printemps 2021.

L'année 2020 a par ailleurs été marquée par la montée en puissance de nouveaux enjeux liés à la gestion de la fin de programmation. Pour optimiser l'utilisation des fonds et atteindre les objectifs du cadre de performance en 2023, le choix a été fait de surprogrammer au global la dotation du programme et en particulier certains objectifs thématiques. Un suivi minutieux des rétrocessions et des besoins en financement a ainsi permis de pointer la nécessité de réactiver un projet de l'axe A ajourné en 2019 et d'appeler 4 projets supplémentaires figurant sur la liste d'attente des appels à projet des OT 6 et 8. Ce suivi vise également à déterminer si la programmation des derniers projets et la surprogrammation de certains objectifs thématiques nécessitent ou non la modification du plan de financement du programme.

## 2.5 Microprojets

17 nouveaux microprojets, (pour 437 717,44 € de FEDER) ont été programmés en 2020. Plus de 92% de la dotation totale de 1,585 millions d'euros de FEDER réservée à cet appel à projets spécifique est désormais programmée.

Par ailleurs à la fin 2020 un peu plus de 578 000,00 €, soit environ 40 % de du montant programmé, a été consommé. Le taux de consommation moyen par microprojet est de 84 % ce qui est satisfaisant.

Les thématiques couvertes par les microprojets sélectionnés concernent majoritairement l'art et la culture et l'éducation à l'environnement, aux sciences et aux technologies. 8 microprojets étaient à destination du grand public alors que 9 microprojets ciblaient un public spécifique comme les scolaires, les musiciens ou encore les familles en difficulté.

## 2.6 Communication

Bien que marquée par la crise sanitaire, l'année 2020 aura été particulièrement riche et fructueuse en matière de communication. La campagne dédiée au 30ème anniversaire d'Interreg en a constitué le point d'orgue. Cette campagne n'aura malheureusement pas pu faire l'objet d'une célébration en présentiel, tel que prévu initialement, mais elle s'est distinguée par une implication exceptionnelle des partenaires et des bénéficiaires et aura également permis d'expérimenter de nouveaux modes de communication.

Baptisée « Avec l'Europe, c'est possible... depuis 30 ans ! », la campagne-anniversaire du programme a officiellement débuté le 9 mai par le lancement de la série d'articles « 30 belles histoires pour les 30 ans » sur le site [www.interreg-rhin-sup.eu](http://www.interreg-rhin-sup.eu). Dans ce cadre ont été présentés chaque semaine jusqu'en novembre quelques-uns des plus grands succès du programme depuis sa création. Ce format a permis de maintenir de façon régulière tout au long de l'année l'attention de nos publics-cibles sur le sujet. Les « belles histoires » ont illustré la diversité des champs d'action de la coopération sur l'ensemble de l'espace du Rhin supérieur et ont rencontré un bel écho sur les réseaux sociaux.

Autre volet marquant de la campagne : 23 partenaires politiques et institutionnels du programme ont adressé en vidéo leurs vœux aux acteurs du Rhin supérieur à l'occasion de cet anniversaire exceptionnel. Ces vidéos sont aujourd'hui disponibles sur la [chaîne YouTube Interreg Rhin Supérieur](#), créée pour l'occasion.

Enfin, les 30 ans du programme ont donné lieu à la réalisation d'un film de présentation de l'action du programme, diffusé en ligne début 2021.

A la faveur des nombreuses actions inédites réalisées en 2020, le Secrétariat conjoint a également amorcé un travail d'arrière-plan, qui se poursuivra en 2021, visant à repenser l'image et la communication du programme, en particulier dans la perspective de la nouvelle période de programmation. A ce titre, on citera notamment que des réflexions concernant la définition d'un nouveau logo ont débuté, l'élaboration du programme 2021-2027 a régulièrement fait l'objet de publications sur le site Internet et le recrutement d'une personne chargée de communication à temps plein a été lancé.

### 3 REALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE

#### 3.1 Vue d'ensemble de la réalisation

##### Axe prioritaire A

###### Objectifs financiers :

L'axe A ayant déjà atteint 80% de sa dotation FEDER globale dès 2017, des dispositions spécifiques ont été prises pour optimiser la programmation sur cet axe. Après deux ans d'arrêt, la programmation a été reprise en 2019, ce qui a permis de porter le taux d'engagement à 102,2% pour cet axe. En 2020, aucun projet supplémentaire n'a été programmé, même si un projet ajourné en juin 2019 a été réactivé en septembre 2020. L'adoption de ce dernier projet sur l'axe A, prévue en 2021, permettra d'augmenter encore un peu plus la sur-programmation sur cet axe.

Ce taux d'engagement des crédits élevé permet un taux de consommation très satisfaisant: 67,23% de la dotation FEDER de cet axe a d'ores et déjà été consommée.

###### Etat de la réalisation :

Deux valeurs cibles des indicateurs de réalisation sont d'ores et déjà atteintes (IC 27 chercheurs et IC 46 participants). L'IC 28 (entreprises) et l'IC7 (organisations) sont en bonne voie : les valeurs prévisionnelles dépassent les valeurs cibles et les valeurs remontées par les projets sont encourageantes, voire bonnes. L'IS A ne pourra quant à lui pas être atteint, les projets sélectionnés n'en prévoyant que 27 pour une cible de 52, dans un contexte où plus aucun nouveau projet ne devrait être programmé dans cet OS.

###### Etat de la programmation :

La réactivation d'un projet sur l'OS 3 en septembre 2020 permettra de sécuriser les valeurs à atteindre pour les indicateurs de réalisation du cadre de performance (IC7 et IC28) et d'optimiser la consommation des fonds sur cet axe.

###### Programmation stratégique :

La programmation d'un dernier projet est prévue pour 2021. Ce projet est issu de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2017/2018.

##### Axe prioritaire B

###### Objectifs financiers :

Avec 8 projets supplémentaires programmés en 2020, la programmation financière de l'axe B passe de 62,1% à 75,9% de sa dotation FEDER globale. Ce taux d'engagement des crédits explique un taux de consommation relativement faible. Il s'élève à 21,88 % : 9 359 703,36 € de FEDER ont été consommés.

###### Etat de la réalisation :

Les premiers projets achevés sur les OS 4 et 5 font remonter de beaux résultats permettant déjà d'atteindre les valeurs cibles finales. La programmation ayant démarré plus tardivement dans l'OS 6, la remontée des résultats est encore lente. Dans l'OS 7, 1 outil supplémentaire a été achevé, portant à 4 le nombre de concepts pour les transports avec un faible impact sur l'environnement, comparés aux 16 à atteindre d'ici la fin de la période de programmation.

###### Etat de la programmation

En 2020, 3 projets ont été programmés sur l'OS4, 1 sur l'OS 6 et 4 dans l'OS 7. Les valeurs finales des indicateurs de réalisation des OS 4, 5 et 7 devraient toutes pouvoir être atteintes avec les projets programmés à ce stade. Dans l'OS 6 certaines valeurs ne pourront pas être atteintes avec les projets programmés et ceux encore en instruction

###### Programmation stratégique :

5 projets déposés dans le cadre de l'appel à projet (AAP) lancé en 2019 sur l'objectif thématique 6 avaient été invités fin 2019 à déposer une demande de concours communautaire. 4 ont pu être programmés en 2020. A cela s'ajoutent 2 autres projets qui figuraient sur la liste d'attente de l'AAP et qui ont été appelés

en 2020 (pour une adoption en 2021) afin d'optimiser la programmation sur les OS 4, 5 et 6. Sur l'OS7, la programmation s'est poursuivie au fil de l'eau, certains projets programmés provenant de l'AMI lancé en 2018.

## **Axe prioritaire C**

### Objectifs financiers :

Avec 6 projets supplémentaires programmés en 2020, la programmation financière de l'axe C passe de 82,3% à 100,5% de sa dotation FEDER. Le taux de consommation de cet axe s'élève à 31,16% : 6 837 205,90 € de FEDER ont été consommés pour cet axe.

### Etat de la réalisation :

Les premiers projets achevés sur l'OS 8 font remonter des résultats encourageants pour l'atteinte des valeurs cibles finales. Au sein de l'OS 9, les projets continuent à faire remonter des résultats mais les valeurs prévisionnelles et remontées étant encore faibles par rapport aux valeurs cibles. Les derniers projets programmés ont été encouragés à apporter une forte contribution à ces deux indicateurs communs et deux indicateurs spécifiques. Les valeurs atteintes par les projets programmés dans l'OS 10 sont encourageantes.

### Etat de la programmation :

En 2020, 6 projets ont été programmés dans l'axe C, dont 5 suite à l'appel à projet concernant l'OT 8. Ils devraient, s'ils atteignent leurs valeurs, bien contribuer à l'atteinte des valeurs cibles finales, même si celles de l'OS 9 ne seront pas atteintes car un seul projet devrait encore être programmé en janvier 2021 sur cet OS.

### Programmation stratégique :

En 2019, un appel à projets (AAP) s'est tenu de juillet à septembre 2019 afin de répartir au mieux les fonds restants à disposition. Cet AAP a débouché sur la programmation de 5 projets sur l'axe C en juin 2020. Un projet supplémentaire qui se trouvait sur la liste d'attente a été appelé en septembre 2020 et devrait être programmé en mai 2021. La programmation au sein de cet axe devrait se terminer en 2021, avec la programmation des derniers projets au sein de l'OS8 et de l'OS10.

## **Axe prioritaire D**

### Objectifs financiers :

Avec 2 projets supplémentaires et 17 microprojets programmés en 2020, la programmation financière de l'axe D passe de 86,4% à 100,9% de sa dotation FEDER. Cette très légère sur-programmation permet donc à ce jour d'atteindre un taux de consommation très satisfaisant : 45,26% de la dotation FEDER de cet axe a d'ores et déjà été consommée, correspondant à 5 109 127,13 € de FEDER pour cet axe.

### Etat de la réalisation :

Les projets en cours et nombreux microprojets achevés ont développé assez de concepts ou d'outils pour atteindre les valeurs finales de l'indicateur IS I. La valeur intermédiaire de l'indicateur de l'axe prioritaire D relevant du cadre de performance (IS J) a été atteinte en 2018 pour la revue de performance. Les prévisions des projets sélectionnés (S) permettent d'atteindre l'objectif de 82 651 utilisateurs en 2023. En effet, 12 293 utilisateurs ont pu être comptabilisés en plus en 2020. Les objectifs fixés en matière de contrôle devraient permettre de garantir une augmentation constante de ces données jusqu'à la fin de la période de programmation.

### Etat de la programmation :

En 2020, 2 projets ont été programmés dans le cadre de l'OS 11. Ils contribuent tous deux aux indicateurs de l'OS, comme prévu dans le PAPS. 17 nouveaux microprojets portent le nombre total de microprojets à 58.

### Programmation stratégique :

La programmation de l'axe prioritaire D était déjà très bien engagée. Une partie des fonds restants est réservée à l'appel à microprojets, qui a été prolongé jusqu'au 16 mars 2021. Les projets programmés en 2020 (S) permettent d'ores et déjà d'assurer une réalisation satisfaisante des valeurs cibles finales pour les indicateurs de cet axe. La programmation des derniers microprojets en 2021 donnera lieu à une légère sur-programmation, garantissant une consommation optimale des fonds pour cet axe prioritaire.

### **Axe prioritaire E**

Un seul projet est à recenser sous l'axe prioritaire E. Il s'agit du projet d'assistance technique programmé lors du Comité de suivi du 16 décembre 2015, couvrant l'ensemble des tâches à mener pour la mise en œuvre du programme INTERREG V et la totalité de la période de programmation. Ce projet a également permis d'engager la totalité des fonds FEDER prévus pour cet axe (taux de programmation de 100% pour l'axe prioritaire E). Par conséquent, aucun nouveau projet d'assistance technique n'a été programmé en 2020.

En 2020, les mesures entreprises précédemment se sont poursuivies. Des actions visant à accompagner les bénéficiaires, notamment pour gérer au mieux les retards pris dans la mise en œuvre des projets en raison de la pandémie de covid-19, et à communiquer autour du programme et des projets se sont tenues. Le contrôle de premier niveau s'est également intensifié et les premières clôtures financières ont eu lieu.

L'ensemble de ces actions permettra d'alimenter, au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions, les indicateurs prévus de l'axe E.

### **3.2 Indicateurs communs et spécifiques au programme**

Indication à propos de la colonne „2020“ dans les tableaux d’indicateurs de réalisation suivants :

F: Valeurs réalisées par les projets programmés pour l’année concernée (valeur cumulée)

S: Valeurs prévisionnelles des projets programmés pour l’année concernée (valeur cumulée)

Pour l’évolution des valeurs depuis 2015, se reporter aux RAMO des années précédentes.

## Axe prioritaire A

Croissance intelligente – Faire du Rhin supérieur une région transfrontalière de la connaissance et de l'innovation compétitive sur le plan international

### Priorité d'investissement 1a

Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019		2020		Observations
CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	59	F	91	F	91	La valeur finale de cet indicateur a été dépassée. Le projet 1.7 « Rarenet », avec son large réseau d'acteurs, a permis à de nombreux chercheurs de profiter d'une nouvelle banque de donnée commune et a dépassé sa propre valeur cible.
				S	100	S	100	La valeur n'a pas évolué car aucun projet n'a été programmé dans l'axe A en 2020.
CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	257	F	201	F	210	Deux projets de l'OS1 (1.1 « European Campus » et 1.9 « RMTMO.RI ») ont contribué à cet indicateur, permettant d'atteindre plus de 81% de la valeur cible.
				S	399	S	399	La valeur n'a pas évolué car aucun projet n'a été programmé dans l'axe A en 2020.
CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organismes	15	F	122	F	134	La valeur totale est de 134 organismes. Cette valeur est élevée d'une part car les consortiums des projets de l'OS 1 rassemblent de larges réseaux incluant de nombreux acteurs de la recherche. De plus, cette valeur contient des doublons car certains organismes participent dans plusieurs projets. Après décompte des doublons, seuls 42 organismes différents participent aux projets de l'OS 1.
				S	214	S	214	La valeur n'a pas évolué car aucun projet n'a été programmé dans l'axe A en 2020. Cette valeur prévisionnelle est très élevée car elle tient compte des organismes participant dans chaque projet. Les doublons ne pourront être supprimés que lors du compte des valeurs réelles.
CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	1 624	F	4190	F	5473	La valeur cible finale est déjà atteinte pour cet indicateur et largement dépassée, notamment grâce aux projets 1.2 « NeuroCampus » 1.6 « SERIOR », 1.7 « Rarenet » et 1.8 « Inter-religio ».
				S	4016	S	4016	La valeur n'a pas évolué car aucun projet n'a été programmé dans l'axe A en 2020.

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019		2020		Observations
				F	S	F	S	
A	Nombre d'outils de coordination développés de manière transfrontalière	Instruments	52	F	11	F	11	La valeur n'a pas évolué.
				S	27	S	27	La valeur n'a pas évolué car aucun projet n'a été programmé dans l'axe A en 2020. Plus aucun nouveau projet ne devrait être programmé dans cet OS, la valeur cible finale ne pourra donc être atteinte.

### Objectif spécifique 1

Accroître les capacités transfrontalières pour une R&I de pointe dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	2016	Observations
1	Part des chercheurs actifs sur le plan transfrontalier dans le Rhin supérieur	Pourcentage	16,10	2016	27,14		16,10	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2022.

### Priorité d'investissement 1b

Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019		2020		Observations
CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	1 802	F	398	F	440	Plus de 24% de cette valeur finale sont atteints. Les données 2020 proviennent des projets de la première vague d'Offensive Sciences dans l'OS 3 et du projet 2.3 « Innov.AR », avec 21 entreprises collaborant pour l'agroécologie.
				S	1991	S	1991	La valeur n'a pas évolué car aucun projet n'a été programmé dans l'axe A en 2020.
CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organismes	73	F	81	F	68	La valeur totale est de 68 organismes. 13 doublons ont été retirés au niveau du projet 2.3 « Innov.AR » d'où la baisse du chiffre réalisé par rapport à 2019. Cette valeur contient des doublons car certains organismes participent à plusieurs projets. Après décompte des doublons, seuls 51 organismes différents participent aux projets des OS 2 et 3.
				S	151	S	151	Cette valeur prévisionnelle est très élevée car elle tient compte des organismes participant dans chaque projet. Les doublons ne pourront être supprimés que lors du compte des valeurs réelles.

## Objectif spécifique 2

Accroître la participation des entreprises à des projets transfrontaliers de R&I en partenariat avec les organismes de recherche et d'enseignement supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	2015	Observations
2	Nombre d'entreprises participant à des projets transfrontaliers de R&D en partenariat avec des structures de recherche et d'enseignement supérieur	Valeur absolue (entreprises)	0,31	2015	0,6		0,31	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2022.

## Objectif spécifique 3

Augmenter le nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	2015	Observations
3	Nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur	Valeur absolue (applications et innovations)	0,47	2015	0,7		0,47	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2022.

## Axe prioritaire B

Croissance durable – Promouvoir un développement respectueux de l'environnement dans les territoires, l'économie et la mobilité de l'espace transfrontalier du Rhin supérieur

### Priorité d'investissement 6d

Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019		2020		Observations
CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	4 361,00	F	8841	F	9107	Le projet n°4.3 « Naturerlebnis » a très largement dépassé la valeur cible ainsi que la surface prévue dans son formulaire de demande de concours communautaire. 266 hectares supplémentaires, ont été réhabilités en 2020 à proximité du vieux Rhin afin d'encourager la nidification des hirondelles de rivages.
				S	5611	S	5666	L'adoption des projets 4.6 « Promenade du Rhin » et 4.7 « Espèces animales en danger » ont permis de contribuer à cet indicateur à hauteur de 55 hectares. La valeur cible est largement atteinte.
B	Nombre de nouvelles stratégies et instruments pour la protection des espèces et l'amélioration de la qualité des services liés aux écosystèmes	Stratégies et instruments	36	F	35	F	47	La valeur cible finale est dépassée. Les projets 4.2 « Invaproject » et 4.3 « Naturerlebnis grenzenlos » y contribuent particulièrement, avec respectivement 1 et 11 stratégies ou instruments supplémentaires développés en 2020.
				S	94	S	136	Le projets 4.5 « Rhinnaissance », 4.6 « Promenade du Rhin » et 4.7 « Espèces animales en danger » tous adoptés en juin 2020, prévoient respectivement 1, 24 et 17 nouvelles stratégies et instruments. La valeur cible devrait être largement dépassée. Cela s'explique par la programmation en 2017 d'un projet de grande envergure dans l'OS4, qui prévoit l'élaboration de nombreuses stratégies et de plusieurs instruments. Il s'agit néanmoins de valeurs prévisionnelles (S).

#### Objectif spécifique 4

Améliorer la protection des espèces végétales et animales sur le plan transfrontalier dans l'espace du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	Observations
4	Nombre d'initiatives transfrontalières en faveur de la protection des espèces animales et végétales	Valeur absolue (initiatives)	19	2013	35		Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2022.

#### Objectif spécifique 5

Améliorer la qualité des services rendus par les écosystèmes dans l'espace du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	Observations
5.1	Qualité globale des eaux souterraines de la nappe rhénane	Pourcentage (part des points de mesure dépassant la limite)	33,00	2009	32,20		Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2025.
	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	Observations
5.2	Superficie globale cumulée des forêts et prairies permanentes	Valeur absolue (hectares)	1 300 507	2012	1 293 578		Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2022.

## Priorité d'investissement 6g

Soutenir la transition industrielle vers une économie utilisant les ressources de façon rationnelle, favoriser une croissance verte, l'innovation et la gestion des performances environnementales dans les secteurs public et privé

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019		2020		Observations
CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	2 453	F	78	F	263	185 entreprises agricoles supplémentaires ont pu être comptabilisées par le projet 6.1 « AGRO Form » en 2020, cependant seuls 10,2 % de la valeur cible sont atteints. En effet, les premiers projets de cette priorité d'Investissement n'ont été programmés qu'en 2017 ce qui explique un certain retard dans la réalisation de cet indicateur.
				S	463	S	463	Un nouveau projet a été programmé en 2020 sur l'OS 6, celui-ci ne prévoit cependant pas de nouvelles valeurs pour cet indicateur. Des efforts pour atteindre cette valeur cible sont encore nécessaires et prévus dans le PAPS : la contribution à au moins deux indicateurs de cette PI a en effet été rendue obligatoire pour tout nouveau projet programmé. Néanmoins, la valeur cible ne pourra être atteinte.
CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	2 447	F	78	F	263	185 entreprises agricoles supplémentaires ont pu être comptabilisées par le projet 6.1 « AGRO Form » en 2020. Cette faible valeur s'explique par le fait que les premiers projets de cette Priorité d'Investissement n'ont été programmés qu'en 2017. Par conséquent, peu de valeurs peuvent être comptabilisées.
				S	463	S	463	Un nouveau projet a été programmé en 2020 sur l'OS 6, celui-ci ne prévoit cependant pas de nouvelles valeurs pour cet indicateur. Des efforts pour atteindre cette valeur cible sont encore nécessaires et prévus dans le PAPS : la contribution à au moins deux indicateurs de cette PI a en effet été rendue obligatoire pour tout nouveau projet programmé. Néanmoins, la valeur cible ne pourra être atteinte.
C	Nombre de nouveaux concepts, outils et installations favorisant la diminution de l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme du Rhin supérieur	Concepts, outils et installations	42	F	0	F	2	Le projet 6.1 « AGRO Form » qui prévoit le développement de pratiques innovantes et de formations dans le domaine de l'agroécologie a développé deux outils méthodologiques. La valeur reste faible, ce qui s'explique par le fait que les premiers projets de cette Priorité d'Investissement n'ont été programmés qu'en 2017. La valeur prévisionnelle est cependant encourageante.
				S	47	S	53	Tous les projets programmés dans cette priorité d'Investissement prévoient de contribuer à cette valeur prévisionnelle. Le nouveau projet 6.5 « Récupération de chaleur » programmé en 2020 devrait y contribuer avec l'élaboration de deux études de faisabilité visant à mobiliser le potentiel de récupération de la chaleur fatale produite par l'aciérie BSW de Kehl, pour un usage partagé au profit des réseaux de chaleur urbains des villes de Strasbourg et de Kehl. Cette valeur prévisionnelle dépasse à présent la valeur cible, ce qui devrait assurer la bonne atteinte de la valeur finale.
D	Nombre de nouveaux		733	F	1	F	2	Le projet 6.1 « AGRO Form » a permis de comptabiliser deux nouvelles mesures de d'information en 2020. La valeur reste pour l'instant faible, ce qui s'explique par le fait que

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	2020	Observations
	supports d'information et de mesures de sensibilisation mis en place	Supports et mesures				les premiers projets de cette priorité d'investissement n'ont été programmés qu'en 2017. Par conséquent, peu de valeurs peuvent être comptabilisées.
			S	66	S	69

### Objectif spécifique 6

Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	Observations
6.1	Consommation des sols (surfaces artificialisées)	Valeur absolue (hectares)	234 691	2012	250 540		Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2022.
	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	Observations
6.2	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie	Pourcentage	6,93	2011	11,79		Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2022.

### Priorité d'investissement 7c

Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019		2020		Observations
				F	S	F	S	
E	Nombre de nouveaux concepts, outils et installations favorisant les transports respectueux de l'environnement	Concepts, outils et installations	16	F	3	F	4	Le projet 7.7 « SuMo-Rhine » qui vise à faciliter la mobilité durable dans le Rhin supérieur a réalisé un outil compilant des défis et des objectifs de la politique locale des transports. Seuls 25% de la valeur finale sont atteints à ce jour mais la durée des travaux d'étude et d'infrastructure typiques de cette PI en sont la cause. Les valeurs prévisionnelles sont cependant très encourageantes.
				S	25	S	32	4 nouveaux projets contribuant à cet indicateur ont été programmés en 2020, prévoyant de contribuer à la réalisation de 7 nouveaux concepts ou outils. La valeur prévisionnelle dépasse la cible, ce qui devrait assurer le programme dans l'atteinte de cet objectif.

### Objectif spécifique 7

Limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à travers le développement de transports à faible impact environnemental dans l'espace du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	Observations
7	Trafic motorisé transfrontalier	Valeur absolue (véhicules par jour)	326 506,00	2012	392 613,00		Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2022.

## Axe prioritaire C

Croissance inclusive – Promouvoir l'emploi dans l'espace transfrontalier du Rhin supérieur

### Priorité d'investissement 3b

Développer et mettre en œuvre de nouveaux modèles d'activité à l'intention des PME, en particulier en ce qui concerne leur internationalisation

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019		2020		Observations
CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	116	F	80	F	906	Le projet 8.1 « ELENA » a permis de comptabiliser 712 entreprises qui ont pu bénéficier d'outils de conseil communs pour la production laitière dans le cadre du projet. La valeur finale est dépassée car le projet 8.1 « ELENA » a légèrement dépassé sa valeur prévisionnelle de 700 entreprises.
				S	998	S	1200	Le nouveau projet 8.5 « TITAN-E » prévoit d'accompagner 202 entreprises dans leur développement par la mise en réseau du tissu économique et du milieu scientifique. La valeur prévisionnelle dépasse largement la valeur cible. Ce niveau élevé s'explique notamment par la programmation en 2017 de deux projets contribuant fortement à cet indicateur. Le soutien d'un tel nombre d'entreprises ne pouvait pas être anticipé.
CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	395	F	216	F	534	La valeur cible est dépassée. En effet le projet 8.1 « ELENA » a largement dépassé sa valeur prévisionnelle de 80 personnes en rassemblant 368 participants en tout, tandis que le projet 8.2 « Upper Rhine 4.0 » a fait remonter 166 participants au lieu des 60 prévus.
				S	350	S	450	Le nouveau projet 8.4 « TITAN-E » prévoit d'accompagner 100 participants lors de « Technology Circle » ouverts aux entreprises et aux Start-ups d'horizons divers afin d'améliorer la participation des entreprises dans la coopération transfrontalière. La valeur cible est désormais couverte par les valeurs prévisionnelles des projets programmés.

### Objectif spécifique 8

Étendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	2018	Observations
8	Nombre de PME menant des activités transfrontalières	Valeur absolue (entreprises)	94 553	2016	121 034		68 893	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2025.

### Priorité d'investissement 8b

Favoriser une croissance propice à l'emploi par le développement d'un potentiel endogène dans le cadre d'une stratégie territoriale concernant certaines régions, y compris la reconversion des régions industrielles en déclin ainsi que l'amélioration de l'accès aux ressources naturelles et culturelles spécifiques et de leur développement

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019		2020		Observations
CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	582	F	0	F	9	Le projet 9.4 « Film en Rhin » a permis de comptabiliser 9 entreprises, notamment des sociétés de postproduction dans le cadre des Educ'Tours. 2 projets de cette priorité d'investissement contribuant à cet indicateur n'ont pas encore fait remonter de résultats. Cela s'explique par le fait que les résultats sont attendus en fin de projet dans ces deux cas (2021 et 2022 respectivement).
				S	35	S	35	Aucun projet n'a été programmé dans cette priorité d'investissement en 2020. La programmation d'un projet issu de l'appel à projet concernant l'OT8 est prévue en janvier 2021. La valeur reste toutefois faible au niveau de la priorité d'investissement.
CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	791	F	16	F	58	Le projet 9.4 « Film en Rhin » a permis de comptabiliser 42 participants autour d'une formation d'auteurs ainsi que dans le cadre d'ateliers pour les étudiants.
				S	150	S	150	Aucun projet n'a été programmé dans cette priorité d'investissement en 2020. La programmation d'un projet issu de l'appel à projet concernant l'OT8 est prévue en janvier 2021. La valeur reste toutefois faible au niveau de la priorité d'investissement.
F	Nombre d'utilisateurs de produits, offres et services créés ou améliorés dans les secteurs du tourisme, des médias et de la créativité	Personnes	555 345	F	126 915	F	141 237	25,43 % de la valeur finale sont atteints grâce au projet 9.2 « Regio Mineralia » qui a réhabilité et constitué en réseau transfrontalier les mines d'argent du Rhin Supérieur pour en donner l'accès à un public transfrontalier de 8 492 personnes en 2020. Le projet 9.4 y contribue également, notamment par le nombre d'utilisateurs du portail en ligne (3 924) ainsi que les participants au Forum Alentours (154).
				S	123 849	S	123 849	Aucun projet n'a été programmé dans cette priorité d'investissement en 2020. La programmation d'un projet issu de l'appel à projet concernant l'OT8 est prévue en janvier 2021. La valeur reste toutefois inférieure à la valeur cible.

G	Nombre de nouvelles mesures de sensibilisation et campagnes d'information dans les secteurs du tourisme, des médias et de la créativité	Mesures	517	F	7	F	12	3 mesures dans le secteur de la créativité ont été prises par le projet 9.4 « Film en Rhin » et 2 dans le secteur du tourisme par le projet 9.2 « Regio Mineralia » pour répondre à cet indicateur.
				S	30	S	30	Aucun projet n'a été programmé dans cette priorité d'investissement en 2020. La programmation d'un projet issu de l'appel à projet concernant l'OT8 est prévue en janvier 2021. La valeur reste néanmoins encore largement inférieure à la valeur cible.

### Objectif spécifique 9

Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	2018	Observations
9	Nombre de personnes employées dans les secteurs tourisme, culture et créativité	Valeur absolue (personnes)	142 200	2015	162 934		150 192	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2022.

### Priorité d'investissement 8e

Intégration des marchés transfrontaliers du travail, y compris la mobilité transfrontalière, les initiatives locales communes en matière d'emploi, les services d'information et de conseil et la formation commune (CTE-Transfrontalière)

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019		2020		Observations
				F	S	F	S	
CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	699	F	203	F	207	4 entreprises supplémentaires ont été comptabilisées en 2020 dans le cadre du projet 10.4 « Participation 4.0 ». Près de 30% de la valeur finale sont réalisés.
				S	393	S	453	Le nouveau projet 10.10 « FAVO » implique 60 nouvelles entreprises. Malgré les efforts fournis pour atteindre la valeur cible dans le cadre de l'appel à projet concernant l'OT 8, seul ce projet contribue à l'indicateur.
CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Personnes	9 328	F	744	F	757	Le projet 10.4 « Participation 4.0 » remonte 13 participations en 2020, dans le cadre de stages et exercices de mobilité.
				S	1 418	S	2 859	Les 5 nouveaux projets programmés suite à l'AAP concernant l'OT 8 y contribuent à hauteur de 1 441 participants en tout. Le projet 10.12 « L'or du Rhin » prévoit notamment 650 participants. En dépit des efforts fournis par l'ensemble des projets programmés en 2020, cette valeur prévisionnelle ne présente que 30,64 % de la valeur cible finale. La valeur cible finale ne sera donc pas atteinte.
CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	3 163	F	2 910	F	3 277	Avec 367 participants supplémentaires en 2020, la valeur finale a été dépassée à ce jour. Le projet 10.1 « Réussir sans frontières », avec ses 330 participants, y contribue le plus fortement, suivi par le 10.3 « Bassin d'emploi PAMINA » avec 25 personnes et le 10.4 « Participation 4.0 » avec 12 participants.
				S	4 450	S	10 042	Quatre des projets programmés suite à l'appel à projet concernant l'OT 8 contribuent à cet indicateur à hauteur de 5 592 participants en tout. Le projet 10.12 « L'or du Rhin » prévoit notamment 5000 participants dans le cadre du jeu éducatif mis en œuvre.
H	Nombre de nouvelles offres de formation	Offres	18	F	13	F	14	Une seule nouvelle offre de formation a été comptabilisée en 2020. Plus de 77% de la valeur finale sont néanmoins atteints et les valeurs prévisionnelles pour les projets programmés suite à l'AAP concernant l'OT 8 sont très encourageantes.
				S	92	S	113	Quatre nouveaux projets programmés prévoient 21 nouvelles offres de formations en tout. Même si tous les projets n'atteignent pas leurs objectifs, la valeur cible devrait être dépassée.

## Objectif spécifique 10

Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	2018	Observations
10	Nombre de travailleurs frontaliers dans l'espace du Rhin supérieur	Valeur absolue (personnes)	93 972	2015	104 051		96 735	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2022.

## Axe prioritaire D

Cohésion territoriale – Promouvoir la coopération transfrontalière entre les administrations et les citoyens dans l'espace du Rhin supérieur

### Priorité d'investissement 11b

Valorisation de la coopération juridique et administrative ainsi que de la coopération entre les citoyens et les institutions (CTE- Transfrontalière)

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019		2020		Observations
I	Nombre de nouveaux concepts, outils et installations	Concepts, outils et installations	70	F	53	F	149	La valeur cible a été dépassée. Ce bond en 2020 est principalement dû aux microprojets (80) et au projet 11.6 « ATMO-Vision » (13). Les microprojets ayant fait remonter des résultats en 2020 ont notamment produit un rapport d'expérience, outil mis à disposition pour toute autre idée de projet de société civile qui voudrait se monter.
				S	296	S	423	127 nouveaux concepts, outils ou installations supplémentaires sont prévus par les projets 11.15 et 11.16 (21) ainsi que les 16 microprojets (105) programmés en 2020. La valeur prévisionnelle dépasse largement la valeur cible.
J	Nombre d'utilisateurs de nouveaux concepts, outils, installations et services pour la coopération administrative et citoyenne	Personnes	82 651	F	18 795	F	30 996	Plus de 37 % de la valeur finale sont atteints. Le projet 11.4 MARGE contribue pour 582 utilisateurs supplémentaires (toolkit et modules de formation).
				S	93 052	S	116 174	L'ensemble des projets de l'OS 11 et les microprojets programmés en 2020 devaient tous contribuer à cet indicateur (depuis la mise en place de cette mesure dans le PAPS en 2017). Cette règle a porté ses fruits et la valeur prévisionnelle dépasse à présent largement la valeur cible. Cela est dû principalement aux 16 nouveaux microprojets qui prévoient des manifestations de grande ampleur, impliquant la société civile. Le projet 11.15 prévoit également 1900 utilisateurs supplémentaires (dont 1850 abonnés au réseau d'eau potable).

### Objectif spécifique 11

Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	Observations
11.1	Intensité de l'offre de services transfrontalière des administrations et institutions dans l'espace du Rhin supérieur	Valeur absolue (échelle d'intensité note sur 60)	46,57	2016	50,09		Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2022.

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	Observations
11.2	Qualité de l'offre de services transfrontalière des administrations et institutions dans l'espace du Rhin supérieur	Valeur absolue (échelle de qualité)	81	2016	85		Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2022.

## Objectif spécifique 12

Augmenter l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2020	Observations
12	Part des citoyennes et citoyens qui s'identifient au Rhin supérieur en tant que région transfrontalière	Pourcentage	69,5	2016	78,5		Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2025.

**Axe prioritaire E**  
Assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible		2019		2020	Observations
K	Nombre de demandes déposées	Demandes	/	F	158	F	186	Depuis 2015, 186 demandes de concours communautaire ont été déposées. La valeur cible est donc atteinte.
				S	121	S	121	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». La valeur indiquée pour 2015 correspond au nombre indiqué dans le cadre du projet « Assistance technique » programmé en 2015. Il s'agit du nombre de formulaires complets déposés auprès du secrétariat conjoint.
L	Nombre de mesures visant à faire connaître le programme	Mesures	/	F	136	F	161	Depuis 2015, 161 mesures visant à faire connaître le programme ont été mises en place. Il s'agit soit des manifestations annuelles visant à faire connaître le programme (nombre conforme aux prévisions), soit de réunions d'information à destination des bénéficiaires (nombre plus important que prévu, notamment du fait de l'organisation de réunions d'information dans le cadre des appels à projets). Le taux de réalisation de cet indicateur est bon puisqu'il dépasse déjà largement 100%.
				S	91	S	91	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». Les livrables du projet « Assistance technique » ayant été actualisés en 2016, la valeur cible pour le projet programmé en 2015 s'élève désormais à 91 mesures. Ce chiffre correspond aux événements de communication organisés par le programme (manifestation de lancement, manifestations pendant lesquelles le programme INTERREG a été présenté).
M	Nombre de participants aux séminaires organisés par le Secrétariat commun et l'Autorité de gestion	Personnes	/	F	473	F	558	Plusieurs formations ont été organisées en 2020. Il s'agit de formations Synergie et de formations à la Communication. Le nombre total de personnes ayant bénéficié des formations depuis le début de la programmation est de 558 personnes. A ce stade, le taux de réalisation est de 48,35%. Le ralentissement de la tendance est en partie due au fait que la période de programmation avançant, les bénéficiaires ont une meilleure connaissance du programme et ont déjà pu être formés en début de période de programmation. Le besoin en formation est donc moins important avec le temps.
				S	1 154	S	1 154	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». Les livrables du projet « Assistance technique » ayant été actualisés en 2016, la valeur cible pour le projet programmé en 2015 s'élève à 1 154 personnes. Ce chiffre correspond aux bénéficiaires qui suivront la formation « SYNERGIE-CTE » et la formation « Communication » dispensées par le programme.
N	Nombre de demandes de	Demandes	/	F	322	F	469	Depuis le début de la période de programmation, 469 demandes de versement ont été traitées. Le retard accumulé sur cet indicateur provient du fait que les premiers CSF n'ont pu être réalisés.

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	2020	Observations
	versement traitées					qu'en 2017 et que le contrôle de premier niveau a pris du retard en début de période de programmation. Des recrutements de contrôleurs supplémentaires en 2018 permettent de faire évoluer ce chiffre à la hausse en 2019 et cela reste stable en 2020. On constate de plus que la cible annuelle est presque atteinte. A ce stade, le taux de réalisation de l'indicateur est de 55,37%.
				S 847	S 847	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». Suite à la mise en place du système de contrôle de premier niveau en 2016, la valeur pour ce livrable a été définie et s'élève à 847 demandes de versement. Le projet « Assistance technique » ayant été programmé en 2015, cette valeur cible est à déclarer pour 2015.
O	Nombre de mesures contribuant à augmenter la capacité administrative du programme	Mesures	/	F 155	F 189	Depuis le début de la période de programmation, 189 mesures contribuant à augmenter la capacité administrative du programme ont été prises. Ces mesures correspondent soit à des actions de formation, soit à la participation à des réunions en lien avec la gestion du programme. A ce stade, la valeur cible est atteinte.
				S 130	S 130	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». Les livrables du projet « Assistance technique » ayant été actualisés en 2016, la valeur cible pour le projet programmé en 2015 s'élève désormais à 130 mesures. Ce chiffre correspond aux mesures de simplification mise en place par le programme. Il comprend également le nombre de formations auxquelles les agents du service gestionnaire du programme ont pu participer permettant leur spécialisation et l'harmonisation des mesures.
P	Nombre d'emplois cofinancés	Equivalents temps plein	15.5	F 14,8	F 16,1	Le nombre d'ETP au sein du Secrétariat conjoint, de l'Autorité de gestion et de l'Autorité de certification s'élève à 16,1 fin 2020.
				S 16	S 16	Ce chiffre correspond au nombre de personnes en poste au sein du Secrétariat conjoint et de l'Autorité de gestion à la fin de la période de programmation. La valeur cible du projet est légèrement plus élevée que celle indiquée au niveau PO en raison des règles d'arrondis de l'outil SYNERGIE CTE (arrondi à l'unité supérieure pour les indicateurs).

### 3.3 Valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	ID	Unité de mesure s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018	Valeur cible finale 2023	2018	2019	2020	Observations
A	Réalisation	CO 42	Organismes	9	88	187	203	202	Le niveau de réalisation de cet indicateur est très satisfaisant. (Une légère baisse de cet indicateur s'explique par 13 doublons qui ont été retirés au niveau du projet 2.3 « Innov.AR »). Ce succès s'explique d'une part par une forte programmation sur cet axe et ce dès le démarrage de la programmation, et d'autre part par des consortiums de projets qui rassemblent de larges réseaux incluant de nombreux acteurs de la recherche dans le Rhin supérieur. Pour autant, ce chiffre sera amené à être corrigé à la baisse à la clôture du programme, une fois que les doublons auront été écartés.
A	Réalisation	CO 26	Entreprises	159	2 059	268	599	650	31,56 % de la valeur finale sont atteints. Les valeurs prévisionnelles dépassent la valeur cible. La remontée des valeurs pour cet indicateur nécessite d'être suivie avec attention. Néanmoins, la valeur cible finale devrait pouvoir être atteinte.
A	Financier		€	6 693 353	54 852 482	16 192 792,19	27 546 722,88	36 593 862,00	66,71 % de la valeur finale sont atteints. Une légère sur-programmation sur cet axe devrait permettre d'atteindre la valeur finale.
B	Réalisation	B	Stratégies et instruments	3	36	9	35	47	La valeur finale est d'ores et déjà atteinte.
B	Réalisation	E	Concepts, outils et installations	1	16	1	3	4	25 % de la valeur finale sont atteints et les valeurs prévisionnelles sont encourageantes pour l'atteinte de la valeur finale.
B	Financier		€	10 441 630	85 569 874	8 415 559,76	10 724 677,16	18 719 406,62	21,88 % de la valeur finale sont atteints. Ceci s'explique notamment par un taux d'engagement des crédits plus bas sur cet axe que sur les autres : en fin d'année 2020, Des mesures spécifiques ont été prises dans le cadre du plan d'action pour la programmation stratégique pour cet axe.
C	Réalisation	CO 46	Personnes	450	4 349	2128	2926	3335	76,68 % de la valeur finale sont atteints.

Axe prioritaire	Type d'indicateur	ID	Unité de mesure s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018	Valeur cible finale 2023	2018	2019	2020	Observations
C	Financier		€	5 354 682.40	43 881 986	5 273 855,28	8 129 522,19	13 674 411,70	31,16 % de la valeur finale sont atteints. Le taux d'engagement des crédits de l'axe C devrait permettre une consommation régulière des fonds à disposition sur cet axe pour la suite de la période de programmation.
D	Réalisation	J	Personnes	9 522	82 651	15 855	18 795	30 996	Plus de 37% de la valeur finale sont atteints. Les valeurs prévisionnelles dépassent à présent la valeur cible. Des efforts restent à fournir mais l'atteinte de la valeur finale est possible.
D	Financier		€	2 231 117.60	18 284 161	3 460 119,53	5 469 717,56	8 338 697,41	45,26 % de la valeur finale sont atteints. Le taux d'engagement des crédits de l'axe D devrait permettre une consommation régulière des fonds à disposition sur cet axe pour la suite de la période de programmation.

### 3.4 Données financières

#### Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

Allocation financière de l'axe prioritaire sur la base du programme opérationnel					Données cumulées sur les progrès financiers du programme opérationnel					
Axe prioritaire	Fonds	Base pour le calcul du soutien de l'Union	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de l'allocation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion	Proportion de l'allocation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
			(€)	(%)	(€)	(%)	(€)		(%)	
A	FEDER	Montant total	54 852 482,00	50,00	56 041 366,04	102,17	55 679 608,04	36 877 450,96	67,23	31
B	FEDER	Montant total	85 569 874,00	50,00	64 957 700,34	75,91	64 439 583,71	18 719 406,62	21,88	34
C	FEDER	Montant total	43 881 986,00	50,00	43 457 825,30	99,03	42 288 785,05	13 674 411,70	31,16	24
D	FEDER	Montant total	18 284 161,00	60,00	18 448 475,63	100,90	18 056 962,77	8 518 073,91	46,59	76
E	FEDER	Montant total	8 027 192,00	82,00	8 027 192,00	100,00	8 027 192,00	3 632 917,91	45,26	1
<b>Montant total</b>	<b>FEDER</b>		<b>210 615 695,00</b>	<b>52,09</b>	<b>190 932 559,31</b>	<b>90,65</b>	<b>188 492 131,57</b>	<b>81 422 261,05</b>	<b>38,66</b>	<b>166</b>

## Crédits programmés au titre du soutien du FEDER et du cofinancement national (état en 2020)

Le texte ci-dessous est destiné aux membres du programme pour information. Il n'apparaîtra pas dans le document transmis à la Commission.

Axe prioritaire	UE (FEDER)	Contrepartie nationale			Financement éligible total	Taux de cofinancement	Pour information
		Total	Financement public	Financement privé			Contribution suisse
	(a)	(b = c + d)	(c)	(d)	(e = a + b)	(f= a / e)	
A	28 020 683,02	28 020 683,02	27 658 925,02	361 758,00	56 041 366,04	50,00%	8 527 643,32
B	32 478 850,17	32 478 850,17	31 960 733,54	518 116,63	64 957 700,34	50,00%	6 871 873,18
C	21 728 912,65	21 728 912,65	20 559 872,40	1 169 040,25	43 457 825,30	50,00%	2 295 211,03
D	11 069 085,99	7 379 389,64	6 987 876,78	391 512,86	18 448 475,63	60,00%	2 937 748,76
E	6 582 297,00	1 444 895,00	1 444 895,00	0,00	8 027 192,00	82,00%	326 558,00
<b>Total</b>	<b>99 879 828,83</b>	<b>91 052 730,48</b>	<b>88 612 302,74</b>	<b>2 440 427,74</b>	<b>190 932 559,31</b>	<b>52,32%</b>	<b>20 959 034,29</b>

La Suisse participe financièrement à 52 des 109 projets programmés et à 11 des 57 microprojets programmés, soit à 63 du total des 166 projets et microprojets programmés depuis le début de la programmation. Cette participation s'effectue, soit sous forme de subventions, soit par la participation de partenaires suisses sous forme de dépenses directes. La participation de partenaires suisses à l'ensemble des projets et microprojets programmés s'élève à 20 959 034,29 €.

**Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour transmission avant le 31 janvier**

Voir le tableau en annexe

**Coût cumulé de tout ou partie d'une opération mise en œuvre en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union**

	Montant du soutien du FEDER(*) envisagé pour tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union, sur la base de certaines opérations	Part de l'enveloppe financière totale allouée à tout ou partie d'une opération située en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union	Dépenses éligibles au soutien du FEDER engagées dans tout ou partie d'une opération mise en œuvre en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union, déclarées par le bénéficiaire à l'Autorité de gestion	Part de l'enveloppe financière totale allouée à tout ou partie d'une opération située en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union
	(en euros)	(%)	(en euros)	(%)
		(colonne 2/montant total alloué au soutien du FEDER au niveau du programme *100)		(colonne 4/montant total alloué au soutien du FEDER au niveau du programme *100)
1.7 RARENET	257 305,50	0,23%	441 126,54	0,40%
1.8 RELIGIONS	187 605,50	0,17%	327 278,11	0,30%
1.9 RMTMO.RI	33 821,00	0,03%	45 964,14	0,04%
1.10 KTUR	177 001,00	0,16%	0,00	0,00%
3.2 TRIDIAG	0,00	0,00%	0,00	0,00%
3.3 NANOTRANSMED	409 528,00	0,37%	753 966,70	0,69%
3.4 SPIRITS	418 990,00	0,38%	573 551,98	0,52%
3.7 HALFBACK	245 373,00	0,22%	456 961,10	0,42%
3.8 HNBI	183 332,00	0,17%	347 148,82	0,32%
3.12 PERSONALIS	104 823,00	0,10%	206 443,52	0,19%
3.13 VEHICLE	31 333,00	0,03%	0,00	0,00%
3.14 WaterPollutionSensor	124 936,00	0,11%	0,00	0,00%
3.15 ACA-MODES	143 732,00	0,13%	0,00	0,00%
3.16 DialogProTec	105 801,00	0,10%	0,00	0,00%
3.17 TriMaBone	69 480,50	0,06%	0,00	0,00%
5.1 ERMES-Rhin	163 173,00	0,15%	0,00	0,00%
5.2 ECOSERV	61 965,00	0,06%	89 945,64	0,08%
5.3 NAVEBGO	138 756,58	0,13%	0,00	0,00%

	<b>Montant du soutien du FEDER(*) envisagé pour tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union, sur la base de certaines opérations</b>	<b>Part de l'enveloppe financière totale allouée à tout ou partie d'une opération située en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union</b>	<b>Dépenses éligibles au soutien du FEDER engagées dans tout ou partie d'une opération mise en œuvre en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union, déclarées par le bénéficiaire à l'Autorité de gestion</b>	<b>Part de l'enveloppe financière totale allouée à tout ou partie d'une opération située en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union</b>
	(en euros)	(%)	(en euros)	(%)
		(colonne 2/montant total alloué au soutien du FEDER au niveau du programme *100)		(colonne 4/montant total alloué au soutien du FEDER au niveau du programme *100)
6.4 SMI	145 793,48	0,13%	35 456,54	0,03%
8.2 UPPER RHINE 4.0	120 890,00	0,11%	0,00	0,00%
9.2 REGIO MINERALIA	165 959,00	0,15%	191 169,50	0,17%
9.4 FILM EN RHIN	198 145,50	0,18%	391 485,42	0,36%
10.10 MASTER FAVO	8 970,00	0,01%	7 562,22	0,01%
MP27 MIX'ART	618 500,00	0,00%	0,00	0,00%

## 4 SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Après avoir mené trois évaluations en 2018, sur la mise en œuvre du programme, l'Assistance Technique et la stratégie de communication, une première évaluation d'impact a été réalisée en 2020.

Le plan d'évaluation adopté par le Comité de suivi en 2015 prévoit une évaluation d'impact en fin de période de programmation Interreg V. Celle-ci est prévue en deux phases : une première en 2020 et une seconde en 2022.

La première phase de l'évaluation d'impact, menée en 2020, s'est concentrée sur les trois objectifs spécifiques de l'Axe A et sur l'objectif spécifique 12, au sein desquels les fonds étaient les plus consommés, et desquels la proportion de projets achevés en 2020 était la plus importante. Les prestataires retenus à la suite d'un appel d'offres - l'ADIT, l'Euro-Institut et Strasbourg Conseil - ont rendu leurs rapports mi-novembre 2020, après trois mois de travaux.

L'objectif de l'évaluation d'impact était de répondre aux questions suivantes, en se basant sur les indicateurs de résultats du programme :

1. Le programme a-t-il contribué aux changements escomptés dans les différents objectifs spécifiques du programme ?
2. Dans quelle mesure les changements observés peuvent-ils être attribués à l'intervention du programme Interreg Rhin Supérieur ?
3. Quels ont été les facteurs endogènes et exogènes au programme qui ont permis d'atteindre ces valeurs ou au contraire qui ont eu un effet limitatif ?

En résumé, l'évaluation d'impact sur l'Axe A (Recherche et Innovation) et l'OS 12 (identification des citoyens à l'espace transfrontalier), a révélé les éléments suivants :

- Pour l'Objectif spécifique 1, l'évaluateur a constaté que le programme contribue fortement à l'atteinte de l'indicateur de résultat. Une part importante des chercheurs mobilisés en transfrontalier émerge en effet au sein de projets Interreg.
- Pour l'Objectif spécifique 2, très peu de projets ayant été programmés, il n'a pas été possible de mesurer l'impact du programme quant à la participation d'entreprises aux projets transfrontaliers en R&D. L'évaluateur a ainsi choisi d'ouvrir l'analyse à l'ensemble des projets traitant de la thématique, et sa conclusion était que l'intervention du programme a permis en partie de contribuer à l'augmentation du nombre d'entreprises participant à de tels projets, mais à des degrés divers. Il a également été souligné qu'il était difficile de mesurer la participation des entreprises qui coopèrent avec des organismes de recherche de manière forte, la donnée n'étant pas accessible de manière homogène.
- Pour l'Objectif spécifique 3, l'évaluateur a constaté que le programme contribue nettement à l'augmentation du nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur. Il est à noter que la définition des termes « applications » et « innovations » est très large, et prend également en compte des applications ou innovations relativement éloignées d'une mise sur le marché.
- Pour l'Objectif spécifique 12, l'augmentation de la part des citoyennes et citoyens qui s'identifient au Rhin supérieur n'est pas directement liée aux projets financés dans le cadre de l'OS 12. Cependant, il est observé que le financement de microprojets crée un effet levier et permet de renforcer les partenariats transfrontaliers déjà existants au niveau associatif. Ces microprojets structurent ainsi la coopération qui participe au maintien, sinon à l'augmentation du sentiment d'appartenance à l'espace transfrontalier.

Les analyses plus approfondies de cette évaluation seront présentées dans le rapport final sur les évaluations du programme, qui sera transmis à la Commission européenne fin 2022.

La seconde phase de l'évaluation d'impact du programme, qui s'effectuera sur le reste des Objectifs spécifiques, est en cours de préparation. Le calendrier prévoit la publication d'appels d'offre au printemps

2021, pour pouvoir recruter des prestataires spécialisés dans les thématiques des différents OS, et leur laisser environ une année pour conduire l'évaluation, et remettre un rapport final à l'automne 2022.

## **5 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES**

L'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie de covid-19. Les équipes du Secrétariat conjoint et de l'Autorité de gestion ont été placées en télétravail complet dès le mois de mars. Après un bref retour en présentiel courant de l'été, le télétravail à temps plein est redevenu la norme dès octobre 2020. Une nouvelle organisation du travail a été mise en place grâce à de nouveaux outils techniques, de communication, d'équipement et d'organisation. Cette nouvelle organisation a permis de garantir la continuité des services aux bénéficiaires et de maintenir en visioconférence les réunions des instances, les réunions internes, le travail d'équipe ainsi que les échanges avec les bénéficiaires.

Afin d'informer au mieux les bénéficiaires de l'impact de la pandémie sur le fonctionnement du programme, une page dédiée sur le site internet du programme a été créée. Les informations y étaient régulièrement mises à jour : informations sur le télétravail du Secrétariat conjoint et de l'Autorité de gestion et comment les contacter au mieux, transmission des dossiers, organisation des instances etc.

De plus, une annexe au manuel du programme a été adoptée par le Comité de suivi en date du 25 mai 2020 puis mise à jour le 29 septembre 2020. Cette annexe a notamment permis d'adapter certaines procédures au contexte lié à la pandémie, en adaptant certaines règles de transmission des documents, d'éligibilité des dépenses et de remontée des livrables ainsi que de procédures de modification.

Au cours de l'année 2020, des mouvements de personnel ont également eu lieu :

- Au sein du Secrétariat conjoint, une personne supplémentaire a été recrutée en appui à la préparation de la prochaine période de programmation (consultation publique, logique d'intervention).
- Au sein de l'Autorité de gestion, une collègue a quitté le service en août 2020, obligeant une répartition provisoire des dossiers auprès des autres membres.
- Une stagiaire est également venue en soutien de l'équipe, principalement en appui à la communication, la capitalisation et sur l'appel à microprojets (contrôle des rapports d'expérience, des dépenses).

La charge de travail a été particulièrement importante en 2020. En effet, le travail quotidien d'instruction des projets et de contrôle des dépenses est resté constant à côté des sujets récurrents tels que les audits et contrôles, la communication, les évaluations etc. Mais la préparation de la prochaine période de programmation a pris beaucoup d'ampleur et a fortement mobilisé une partie de l'équipe sur des sujets nombreux s'ajoutant au travail quotidien. De plus, les difficultés liées à la pandémie de covid-19, au confinement et au télétravail se sont rajoutées (questions plus nombreuses des bénéficiaires, communication plus chronophage etc.).

Enfin, le risque lié au dégageant d'office étant élevé sur cette période de programmation, des objectifs chiffrés internes plus élevés que les premiers objectifs annuels ont été fixés dès 2017, afin d'anticiper les tranches à certifier élevées à partir de 2020. Si les montants certifiés en 2020 ont permis d'éviter un dégageant d'office en 2020 et de prendre de l'avance sur 2021, ils ne correspondent pas aux objectifs internes permettant d'anticiper le dégageant final. C'est pourquoi les efforts en ce sens devront être maintenus en 2021.

## **6 RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS**

Voir document joint.

## **7 RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Programme opérationnel ne prévoit pas d'instruments financiers.

## **8 LE CAS ÉCHÉANT, PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET DES PLANS D'ACTION COMMUNS**

Le Programme opérationnel ne prévoit pas de grands projets et de plans d'action communs.

### **EVALUATION DE LA REALISATION DU PROGRAMME DE COOPERATION**

#### **8.1 Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme**

Non pertinent pour le présent RAMO.

#### **8.2 Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir la non-discrimination, en particulier celles concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les modalités mises en œuvre pour garantir l'intégration de la dimension « hommes-femmes » dans le programme de coopération et les opérations**

Non pertinent pour le présent RAMO.

#### **8.3 Développement durable**

Non pertinent pour le présent RAMO.

#### **8.4 Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique**

Non pertinent pour le présent RAMO.

#### **8.5 Rôle des partenaires dans la réalisation du programme de coopération**

Non pertinent pour le présent RAMO.

## **9 INFORMATIONS ET ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES**

#### **9.1 Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

Non pertinent pour le présent RAMO.

#### **9.2 Résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

Non pertinent pour le présent RAMO.

## **10 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPÉRATION**

#### **10.1 Progrès dans la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme de coopération**

Non pertinent pour le présent RAMO.

## **10.2 Progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer la capacité des autorités et des bénéficiaires de gérer et d'utiliser le FEDER**

Non pertinent pour le présent RAMO.

## **10.3 Contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes (le cas échéant)**

Non pertinent pour le présent RAMO.

## **10.4 Progrès réalisés dans la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'innovation sociale**

Non pertinent pour le présent RAMO.

## **11 INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME**

Non pertinent pour le présent RAMO.

## **Annexe : Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention**